

Publié le 19 février 2015

Quand les Epl investissent durablement dans la mobilité

Malgré un cadre budgétaire contraint, les Entreprises publiques locales chargées par les collectivités des infrastructures et de la gestion des transports s'activent pour développer des réseaux de mobilité durable.



L'année 2015 sera-t-elle meilleure que l'année dernière ? En ce qui concerne les aides de l'Etat aux infrastructures de transports, 2014 aura en effet été l'année de tous les bâtons dans les roues pour les projets de transports collectifs. « La hausse de la TVA de 7 à 10 % a affecté les recettes nettes des autorités organisatrices », déplorait dernièrement Jean-Marc Janailac, président de l'Union des transporteurs publics. Mais c'est surtout le report sine die de l'écotaxe qui a touché le secteur : « En 2014, l'écotaxe aurait dû représenter 20 % des ressources de l'Agence nationale de financement des infrastructures de transports. Son report a remis directement en cause 500 millions d'euros de travaux », poursuit le président de l'UTC.

La mobilité durable plus que jamais un enjeu pour les territoires

C'est d'autant plus problématique qu'avec les évolutions législatives qui se profilent (loi sur la transition énergétique, loi Macron, loi NOTRe...) de nombreux défis sont à relever, sans parler de la qualité de la vie et de la ville. Les transports représentent 17 % des émissions de gaz à effet de serre et pour y remédier, les transports collectifs, les modes doux et le multimodal s'imposent. C'est pourquoi les collectivités et leur Epl ne restent pas inactives malgré la conjoncture.

La [Semitan](#) à Nantes va poursuivre le développement de Chronobus, son réseau de bus à haut niveau de services, en ouvrant trois lignes supplémentaires. Bonne nouvelle tombée en fin d'année, la Sem va bénéficier d'un coup de pouce de l'Etat : 6,97 millions d'euros représentant plus de 12 % du budget global évalué à près de 57 millions. La Semitan est un des 99 opérateurs retenus dans le cadre du 3e appel à projets « transports collectifs et mobilité durable » lancé en 2013.

A Lyon, la [Sem LPA](#) a continué de développer son réseau d'auto-partage rebaptisé « Citiz LPA », portant à 700 le nombre de véhicules électriques en libre-service. Auto-partage aussi dans la région rurale de Poitou-Charentes qui a poursuivi son programme Régionlib lancé il y a deux ans grâce à la [Spl PCAP](#).

A Rennes, c'est sur le développement du réseau de métro qu'a misé la Métropole en lançant, après 5 années d'études de la [Semtcar](#), les travaux de la ligne B qui comprennent notamment le percement d'un tunnel de 8,6 km de long.

Dans un contexte budgétaire contraint, ce sont encore les Entreprises publiques locales qui sont le mieux à même de relever le défi des transports et de la mobilité durable dans les territoires.

Pierre Davin - Naja